



# La ferme, un ailleurs pour les jeunes en souffrance affective

Dans les Hauts-de-France, les vacances à la ferme peuvent rimer avec soutien social. Onze agricultrices, formées spécifiquement, accueillent des enfants et adolescents en souffrance affective. Un revenu supplémentaire pour elles, un point d'attache réconfortant pour les hébergés.

Le concept de vacances à la ferme est proposé dans tout l'Hexagone. Il permet d'accueillir des enfants qui souhaitent passer un séjour sur une exploitation agricole, découvrir ses activités. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la Chambre d'agriculture a mis en place, dès 1994, le réseau « Vacances d'enfants à la ferme », visant l'accueil social d'enfants et d'adolescents essentiellement confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le réseau est ouvert à tous les agriculteurs

des Hauts-de-France. Aujourd'hui, il regroupe onze agricultrices du Nord et du Pas-de-Calais.

## Un point d'attache réconfortant

« Cet accueil vise les enfants en souffrance affective. Certains sont confiés aux services de l'ASE et font l'objet d'un placement, soit en maisons d'enfants, soit chez des assistants familiaux. D'autres vivent à leur domicile mais sont suivis par un référent social », explique Valérie Louchez, conseillère diversification à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, qui accompagne le réseau depuis vingt-deux ans. Le projet d'accueil s'inscrit dans celui de l'enfant et lui donne un point d'attache réconfortant. « L'exploitation leur permet d'avoir un ailleurs, un endroit à eux où on leur consacre du temps, reprend la conseillère. Notamment pour ceux qui vivent en collectivité dans des unités de vie d'une douzaine d'enfants. Nous avons pour notre part limité l'accueil sur une même exploitation à trois enfants maximum. »

Durant un à deux week-ends par mois et la moitié des vacances scolaires, ces enfants peuvent ainsi découvrir un cadre familial à la campagne. Certains sont accueillis sur plusieurs années, de leurs 10 ans à leurs 18 ans. « Quelques jeunes, une fois majeurs, gardent un lien avec les exploitants, raconte Valérie Louchez. Ils reviennent pour parler de leur travail, présenter leurs enfants... La notion "point d'attache" n'est pas un vain mot. »

## Redonner de la confiance en soi

Sur l'exploitation, l'enfant participe à la vie de la famille et à celle de l'exploitation. Des tâches lui sont confiées, ce qui le valorise et l'aide à reprendre confiance en soi. Sociabilisation, responsabilisation, enrichissement personnel, estime de soi... les retombées positives sont multiples. « Le contact avec les animaux est également très bénéfique, souligne la conseillère. Les jeunes se confient aux animaux, qui ne les jugent pas. »



« Vacances d'enfants à la ferme » vise l'accueil social d'enfants et d'adolescents essentiellement confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance.

Le contact avec les animaux de la ferme réconforte les jeunes en souffrance affective.

## L'accueil, étape par étape

- Valérie Louchez rencontre le couple d'agriculteurs souhaitant développer l'activité « Vacances d'enfants à la ferme » afin d'expliquer le fonctionnement et les attendus.
- Le couple d'agriculteurs se rend chez un couple accueillant déjà des enfants, pour un partage d'expérience.
- Un agrément est donné lorsque toutes les conditions sont requises (agrément spécifique pour l'accueil d'enfants de moins de six ans).
- Pour organiser un séjour à la ferme d'un enfant, un premier contact téléphonique est établi avec un agriculteur accueillant ou avec Valérie Louchez pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant.
- Une rencontre à la ferme est organisée avec l'enfant concerné, accompagné de son référent.
- L'enfant doit acter le séjour et le préparer en amont avec son référent.
- L'agriculteur peut accueillir deux enfants entre 6 et 18 ans, voire trois si la famille a un adolescent de plus de 16 ans.
- L'accueil peut se faire sur les vacances scolaires de plusieurs zones, car les enfants proviennent des Hauts-de-France, mais également de la région parisienne et de Belgique.

## Fibre sociale indispensable

Les séjours sont payés par les départements ou les établissements. En moyenne, les agricultrices reçoivent 60 € par enfant, par 24 heures. « Cette diversification apporte un revenu supplémentaire non négligeable, précise la conseillère. Mais il faut avant tout avoir la fibre sociale car cet accueil nécessite un engagement personnel important. C'est par ailleurs un projet que l'on doit choisir en famille : tous les membres doivent être partants, car les jeunes sont accueillis au domicile et partagent la vie privée des exploitants. Les agriculteurs doivent être à l'écoute de leurs propres enfants. » Après 22 ans de recul, Valérie Louchez peut constater que les retours des familles sont positifs. « Tous les agriculteurs me disent que ces jeunes leur apportent beaucoup, à eux, mais également à leurs enfants. Bien sûr, cela reste une activité humaine et comprend parfois des difficultés. L'important est de mettre un cadre, voir ce qu'il est possible de faire ou non. Une révision du projet est toujours possible. L'important est qu'il satisfasse tout le monde. » La conseillère recommande aux agriculteurs de rejoindre le réseau lorsqu'ils n'ont pas encore d'enfants ou lorsque leurs enfants sont âgés de 7 ou 8 ans.

## Des formations obligatoires

Les agricultrices doivent suivre un minimum de 60 heures de formation. Elles acquièrent ainsi des connaissances sur la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, leurs besoins. Elles apprennent également à mieux comprendre les comportements de certains enfants accueillis et à savoir comment réagir. « Beaucoup de jeunes ont perdu un de leurs parents, ou sont en situation d'abandon, informe Valérie Louchez. Ils sont pour la plupart traumatisés, en grande souffrance affective, et présentent des besoins particuliers. »

Le certificat prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

est également exigé. Enfin, tous les ans, une formation d'un jour ou deux, dont le thème est défini par les agricultrices selon leurs besoins, doit être suivie par ces dernières. « Les agricultrices ne sont jamais seules, reprend la conseillère. Le réseau se réunit deux fois par an pour échanger. Et toutes peuvent m'appeler dès qu'elles en ressentent le besoin. » ■

Gaëlle Gaudin



Contact :  
Valérie Louchez  
Conseillère diversification à la Chambre  
d'agriculture du Nord-Pas de Calais,  
Tél. : 07 87 79 18 47  
valerie.louchez@npdc.chambagri.fr

## Recherche exploitations d'accueil

« Le réseau "Vacances d'enfants à la ferme" a réuni jusqu'à trente agricultrices formées pour accueillir des enfants en difficulté. Mais aujourd'hui, elles ne sont plus que onze, regrette Valérie Louchez, conseillère diversification à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais. Cela s'explique en partie par le fait que les agricultrices ont de plus en plus une activité professionnelle en dehors de l'exploitation. Et la société évolue. Tout comme l'aide sociale à l'enfance qui rencontre des difficultés à trouver des assistants familiaux, nous peinons à recruter des agricultrices prêtes à accueillir des enfants. »

Les 11 agricultrices permettent l'accueil de 29 jeunes. Or les demandes s'élèvent à plus de 250 par an.